



Commune de LA LOUVIERE

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Décret relatif à la gestion et à l'assainissement des sols, le Service public de Wallonie – Direction de l'Assainissement des Sols est saisi d'une demande de projet d'assainissement.

Cette demande est introduite par NLMK La Louvière dont le siège social se situe rue des Rivaux, 2 à 7100 La Louvière.

Le terrain concerné est situé : rue des Rivaux 2 à 7100 La Louvière et est cadastré : 2è DIV, section D, n°100A2, 100B2, 100C2, 100R, 100T, 108M3, 108P3, 149C2, 149W, 155/02A, 155/02B, 215E, 243/04, 243/05, 88/10A, 88/09B et 88D

Le projet consiste en un plan d'assainissement du site (21 panaches de pollution seront assainis).

Le dossier peut être consulté via le lien suivant : <https://bit.ly/3SNzhpQ> , ou sur rendez-vous, à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service, c'est-à-dire du lundi de 8h30 à 16h, du mardi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h et le vendredi de 8h30 à 12h auprès du Service Environnement - Cité Administrative – Place Communale, 1 à 7100 LA LOUVIERE - Tél : 064/27.78.11.

En dehors des heures de service, toujours sur rendez-vous un jour en semaine jusqu'à vingt heures ou le samedi matin de 8h30 à 11h 30 en téléphonant au moins 24h à l'avance au 064/27.78.11

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de :

Monsieur Wiaux - téléphone : 064/27.79.11 - mail : environnement@lalouviere.be

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 30/08/2022 au 14/09 /2022 à l'attention du collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante :Place Communale, 1 à 7100 LA LOUVIERE
- par courrier électronique à l'adresse suivante : environnement@lalouviere.be